

Vendredi 10 novembre 2017

Lancement de la concertation  
Police de sécurité du quotidien

Mesdames,

Messieurs,

(Détailler les acteurs présents)

Je suis heureux de vous retrouver aujourd'hui dans le cadre de la grande concertation à propos du nouveau modèle de sécurité annoncée par le ministre de l'intérieur qui sera mis en œuvre l'année prochaine : la police de sécurité du quotidien.

Comme l'a rappelé le président de la République dans son discours aux forces de sécurité intérieure – en présence des préfets – le 18 octobre dernier, il s'agit d'une des priorités de ce quinquennat. La police de sécurité du quotidien vise à mieux répondre au sentiment d'insécurité ressenti par nos concitoyens, qui provient tant de la menace terroriste que des infractions et incivilités subies au quotidien, et qui contribue pour partie au malaise démocratique qui s'exprime dans notre pays. La persistance de ce sentiment d'insécurité, malgré votre action déterminée et votre engagement remarquable, réduit la confiance de la population en notre capacité à la protéger.

La création de la police de sécurité du quotidien intervient dans un contexte national contraint. Malgré l'objectif de réduction des dépenses publiques, un effort important sera consacré pour l'augmentation des moyens financiers et humains de nos forces de sécurité.

Des moyens financiers d'une part : le budget de nos forces de l'ordre augmentera de 9 % sur trois ans. Dès 2017, l'augmentation sera de 1,5 % avec notamment 300 millions € affectés à la rénovation des commissariats et gendarmeries.

Des moyens humains d'autre part : 10 000 postes de policiers et gendarmes seront créés d'ici 2022, dont 1 850 dès 2018.

Mais au-delà de ces aspects quantitatifs, c'est la promesse d'une évolution qualitative qui est portée par la mise en place de la police de sécurité du quotidien.

Je sais votre engagement au quotidien dans des conditions le plus souvent délicates : les équipements vétustes, les effectifs souvent insuffisants pour remplir toutes les missions, les conditions de travail difficiles.

Je sais aussi les sacrifices auxquels vous consentez pour le bien et le service publics, en Haute-Loire comme ailleurs vos collègues policiers et gendarmes.

Il s'agit bien de reconnaître mieux encore le sens de votre engagement, et de développer encore le cœur de votre métier : protéger, garantir la sécurité et servir les Français.

Pour cela, certaines missions doivent être reconsidérées. Il faudra en alléger certaines pour mieux remplir les autres. Pour relever ce défi le ministre de l'intérieur a décidé de lancer une grande concertation.

Car pour répondre à ce besoin de transformation, il faut en premier lieu vous écouter ainsi que tous ceux qui interagissent avec vous.

Ce large cycle de consultation, qui sera conduit jusqu'au 20 décembre, s'organisera autour de 3 piliers :

- la **consultation de chacun des 250 000 fonctionnaires de police et de gendarmerie**, par l'envoi d'un questionnaire individuel ouvert.

- une **consultation au niveau national**, auprès des organisations syndicales de la police nationale, du conseil de la fonction militaire de la gendarmerie, des organisations syndicales des policiers municipaux, des organisations représentant les professionnels de la sécurité privée, des élus et de leurs associations dont l'association des maires de France et l'association des maires ruraux.

- une **consultation au niveau départemental enfin : c'est celle qui nous réunit aujourd'hui.**

D'autres initiatives seront prises pour vous associer à chacune des étapes sur le département.

Le but de cette concertation est de créer une large réflexion, pour faire remonter des propositions concrètes afin préparer – ensemble – la police de demain.

En Haute-Loire, la réflexion se structurera autour de plusieurs temps forts (4 en tout).

I/ D'abord, nous sommes réunis **aujourd'hui** – en présence du Lieutenant Colonel, commandant du groupement de gendarmerie départementale, du Commissaire divisionnaire, directeur départemental de la sécurité publique et du procureur de la République – pour nous pencher sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle des forces de sécurité.

Au cours de cette matinée de travail, nous attacherons dans nos discussions une importance particulière aux points suivants :

## **1 – créer une police et une gendarmerie aujourd’hui aux ambitions renouvelées.**

Policiers et gendarmes, vous êtes accaparés par des tâches administratives ou annexes à vos fonctions, qui vous éloignent du terrain et ne sont pas en lien avec les missions pour lesquelles vous avez été formés, pour lesquelles vous avez choisi votre métier.

Pour y pallier, il est proposé de :

- simplifier et d’alléger plusieurs procédures,
- de mener une réflexion sereine et ouverte sur les tâches indues (extractions judiciaires, garde hospitalière, examens médicaux dans les locaux de police et de gendarmerie, gestion des procurations avant chaque élection, etc...)
- de donner à nos forces des moyens de sanction immédiate.

Gagnant ainsi plus de latitude, vous pourrez être plus présents auprès de la population et développer encore votre rôle premier : protéger nos concitoyens.

Je tiens aussi à souligner que la présence du procureur de la République ce matin témoigne d’un intérêt commun dans la conduite de cette réflexion.

## **2 – nous voulons une police et une gendarmerie respectées, car mieux équipées.**

Je l’ai évoqué, notre budget est en hausse, concernant notamment les crédits d’équipement.

Un des objectifs de la concertation est de déterminer comment les allouer, à partir d’une définition précise des besoins de nos forces.

## **3 – nous voulons une police et une gendarmerie connectées**

Le président de la République l'a rappelé : les forces de sécurité doivent s'engager dans la révolution numérique.

Le déploiement de 115 000 tablettes Neo ou encore de caméras piétons le permettront.

Il nous faut plus largement réfléchir à toutes les initiatives visant à faciliter les démarches quotidiennes des forces.

Les échanges du matin, volontairement entre nous, feront l'objet d'une synthèse. Ils seront complétés par trois autres exercices de concertation sur l'ensemble du département.

**II/ La semaine prochaine**, nous réunirons en préfecture les différents acteurs de la police et de la gendarmerie du département afin d'évoquer la responsabilisation des échelons intermédiaires dans la définition et la conduite de politiques de sécurité collant au plus près des spécificités du terrain dans lequel ils opèrent.

**Nous souhaitons une police et une gendarmerie dont l'action réponde au plus près des besoins des territoires qu'ils protègent.** Car il n'est plus possible, aujourd'hui, d'envisager la mise en place d'un schéma uniforme d'organisation pour toutes nos forces de l'ordre.

Milieu rural ou milieu urbain, plan de circulation de la ville, implantation des commerces, habitations : chaque territoire est différent, et chacun nécessite une réponse spécifique, adaptée en fonction des besoins qui se font jour sur le terrain.

Il sera donc proposé de donner davantage d'autonomie aux acteurs locaux que vous êtes.

**III/ A la fin du mois de novembre**, nous organiserons une réunion dans chaque arrondissement du département, en présence des forces de l'ordre,

mais aussi des autres acteurs de la sécurité au quotidien, à savoir les polices municipales, les intercommunalités engagées dans la lutte contre la délinquance, les entreprises de sécurité privée et les élus concernés.

**La police du quotidien devra être partenariale** et c'est tout le sens des réunions qui nous rassembleront au cours des prochaines semaines.

De plus en plus, la tranquillité publique est en effet une coproduction qui nécessite, pour être efficace, d'associer de nombreux acteurs : élus locaux, justice, police municipale, bailleurs et services sociaux, professionnels de sécurité privée, associations, commerçants, dans la conception des objectifs mais aussi dans leur évaluation.

Dans chaque département, des réflexions seront ouvertes sur ces thèmes, leur but est donc de trouver les voies et modalités de cette association, afin de voir comment il serait possible d'instaurer davantage de transversalité et d'horizontalité.

L'objectif est aussi de favoriser la diffusion des bonnes pratiques qui existent déjà dans nos territoires et elles sont nombreuses.

**IV/** Enfin, l'Etat compte ouvrir la réflexion au plus grand nombre sur les liens entre les forces de l'ordre et la population : deux rendez-vous sont d'ores et déjà pris aujourd'hui.

1 – Dans les prochains jours, les services de l'Etat diffuseront un questionnaire au niveau départemental pour permettre aux citoyens, aux associations, aux élus de s'exprimer sur leurs attentes et leurs aspirations en termes de sécurité. Une adresse électronique dédiée sera mise en place pour recueillir l'expression de cette consultation.

2 – Je donne aussi rendez-vous à tous ceux qui sont concernés et qui prennent part au quotidien aux questions et aux enjeux de sécurité. Je parle bien sûr des policiers, des gendarmes, mais aussi des citoyens, des usagers, des associations de victimes, des élus, des conseils citoyens, etc... Je leur donne rendez-vous au début du mois prochain pour mener ce travail de réflexion qui sera l'occasion de faire la synthèse des efforts de concertation que vous contribuez à ouvrir aujourd'hui.

Mesdames et messieurs,

Tous ces axes ne sont, bien sûr, que des pistes de réflexion, nullement figés.

Le but est justement de les enrichir, de les amender.

Pour ce faire, nous avons jusqu'au 15 décembre, date qui marquera la fin de cette consultation locale.

Par la suite, une doctrine sera élaborée et déployée.

Les premières expérimentations auront lieu dans une quinzaine de territoires représentant la diversité de la France, dès le début de l'année 2018.

Mesdames, messieurs, la sécurité est une des priorités majeures de nos concitoyens.

Nous nous devons d'être à la hauteur de leurs attentes.

Je vous remercie de votre présence à cette réunion et souhaite que les débats que nous pourrons avoir soient riches et constructifs.

Merci.